

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 48 (1956)
Heft: 1

Artikel: La hausse des salaires et la monnaie
Autor: Weber, Max
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384936>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel: «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

48^{me} année

Janvier 1956

N° 1

La hausse des salaires et la monnaie

Par *Max Weber*

Les augmentations de salaire sont-elles la cause de la montée constante du coût de la vie et des phénomènes inflationnistes qui se manifestent dans nombre de pays? Cette question est tout particulièrement actuelle en liaison avec l'état de plein emploi que connaissent maintes économies nationales. Nous limiterons l'examen de ce problème à la Suisse et à l'évolution enregistrée au cours de ces dernières années.

Nous exposerons tout d'abord rapidement l'objet auquel doivent viser l'Etat et l'activité des associations économiques.

Plein emploi et stabilité des prix

La politique économique doit tendre à réaliser et à maintenir le plein emploi, tout en stabilisant parallèlement les prix dans la mesure du possible. Cet objectif n'est guère contesté. On conviendra qu'il revêt une importance toute particulière pour un pays comme le nôtre, dont la prospérité dépend étroitement des échanges internationaux.

En d'autres termes, ni les modifications apportées à la structure économique, ni l'élévation des niveaux de vie ne doivent être accompagnées d'un affaiblissement du pouvoir d'achat de la monnaie. Précisons qu'il s'agit de maintenir non pas la stabilité de tous les prix, mais celle du niveau moyen du coût de la vie; en effet, les relations entre l'offre et la demande ne sont pas les mêmes sur tous les marchés, de sorte que l'on ne peut empêcher des fluctuations de prix.

La stabilité du niveau moyen des prix est menacée de deux côtés. Elle l'est tout d'abord par les hausses qui peuvent intervenir sur les *marchés mondiaux*, avant tout en ce qui concerne les denrées alimentaires et les matières premières. Il est difficile de s'opposer aux

conséquences de ce renchérissement. En théorie, on pourrait le neutraliser par une réévaluation de la monnaie. Mais on sait que toute manipulation monétaire entraîne des conséquences multiples et qui ne sont pas toujours prévisibles. Cette mesure provoquerait un renchérissement des exportations et une aggravation de la concurrence. En outre, les expériences faites par les pays qui ont pratiqué une politique monétaire « flexible » (Canada, Suède) ne sont pas très encourageantes. Une réévaluation placerait la Suisse en face de problèmes plus difficiles que les pays qui exportent avant tout des matières premières.

Le renchérissement peut être provoqué aussi par des *facteurs internes*, par exemple lorsqu'un groupement économique augmente ses gains et reverse cette amélioration sur les prix, en d'autres termes lorsqu'il la met à la charge des autres activités économiques et des consommateurs. Si cet exemple est suivi dans les autres secteurs, l'élévation des revenus nominaux est rapidement neutralisée par des hausses de prix; en fin de compte, l'indice monte sans profit pour personne — exception faite des débiteurs, dont les dettes sont dévaluées.

Seul un *accroissement de la productivité* permet d'augmenter les gains réels. Elle ne s'améliore cependant pas au même rythme dans toutes les branches. Les progrès peuvent être rapides dans certaines industries, mais très lents ailleurs; c'est particulièrement le cas des services de tout genre (secteur tertiaire). Il n'en reste pas moins que tous les groupes de la population devraient bénéficier également de l'amélioration de la productivité de l'économie nationale considérée dans son ensemble, sous la forme de réductions des prix ou de relèvements des salaires nominaux. On peut envisager quatre éventualités:

1. Les fruits de la productivité sont répartis entièrement entre les *consommateurs*, par le moyen de *baisse de prix*. Cette éventualité peut se présenter lorsque la concurrence est particulièrement intense.
2. Les résultats de l'accroissement de la productivité sont absorbés entièrement par les *producteurs*, sous la forme *d'augmentations des profits et des salaires*. Les prix demeurent stables et les autres groupements ne retirent aucun bénéfice de cette amélioration du rendement.
3. Les *producteurs et les consommateurs ensemble* profitent de l'augmentation de la productivité; les prix sont abaissés, mais dans une proportion qui ne correspond pas au produit global de l'amélioration qui est intervenue.
4. Les travailleurs et les entrepreneurs des branches qui n'ont pas été en mesure d'élever leur rendement tentent, en imposant des hausses des salaires et des prix, d'obtenir les mêmes avantages que les autres secteurs de l'économie.

La première de ces éventualités n'intervient que rarement; quant à la seconde, qui favorise uniquement les producteurs, elle n'est pas

souhaitable. La troisième éventualité est généralement la règle; la quatrième ne saurait être exclue parce qu'elle offre un moyen de répartir plus équitablement le revenu national. L'idéal serait que les baisses et les hausses de prix s'équilibrent; ainsi, le niveau général du coût de la vie demeurerait stable. En fait, cet équilibre idéal n'est pas facile à réaliser. Une légère baisse des prix (analogue à celle que l'on a enregistrée vers la fin des années vingt en liaison avec la phase de rationalisation) peut être sans danger. De même, une faible augmentation des prix n'entraîne pas forcément des conséquences préjudiciables; elle contraint cependant les travailleurs à exiger des augmentations de salaire supérieures à l'amélioration de la productivité, ce qui est propre à déclencher de nouvelles montées des prix.

L'évolution du coût de la vie depuis 1945

Depuis la fin de la guerre, la Suisse a connu *trois phases de renchérissement*. La première a été déclenchée, au début de 1946, par la démobilisation du contrôle des prix aux Etats-Unis. On sait que cette mesure est intervenue alors que certaines pénuries subsistaient encore. A la fin de 1947, le coût de la vie était monté de 9%. Cette vague de renchérissement a incité les associations économiques centrales à conclure l'accord dit de stabilisation. Cette initiative et l'activité déployée par le Contrôle fédéral des prix ont contribué à freiner efficacement le mouvement de hausse. Malheureusement, les associations patronales, qui escomptaient une baisse des prix, ont dénoncé cet accord à la fin de 1949.

Six mois plus tard, la guerre de Corée éclatait, déclenchant une nouvelle vague de renchérissement. L'indice du coût de la vie, qui avait légèrement baissé, est monté de 8%. En 1952 et en 1953, les prix ont été relativement stables. En 1954, on a enregistré une nouvelle progression du renchérissement, de l'ordre de 2%.

La montée des prix consécutive au conflit coréen a été déclenchée par des causes extérieures. Pour l'essentiel, on peut en dire autant de l'enchérissement qui a suivi immédiatement la guerre. En revanche, la progression de l'indice notée en 1954 et en 1955 est due exclusivement à des *facteurs indigènes*; c'est d'autant plus incontestable qu'au cours de ces deux années l'indice suisse des prix de gros des marchandises importées a légèrement fléchi, alors que l'indice des prix des produits indigènes est monté.

Ce phénomène a engagé M. C.-A. Dubois, président de l'Union centrale des associations patronales, à faire la déclaration suivante lors de l'assemblée générale de ce groupement, en juin 1955:

Il n'est pas possible à l'observateur impartial de nier que pendant toute la période qui nous occupe, à l'exception d'une seule année 1950/1951,

pendant laquelle des événements extérieurs importants se sont produits, les salaires n'ont jamais couru après les prix, mais qu'au contraire les prix ont suivi les salaires. S'il en était autrement, le gain réel obtenu ne serait pas possible. En affirmant le contraire, on a créé un mythe pour les besoins de la cause qu'on voulait défendre.

M. Dubois n'a pas fourni la preuve de ce qu'il avançait. Le diagramme de l'évolution des prix et des salaires dont le *Journal des Associations patronales* accompagne cette déclaration n'est pas convaincant pour la simple raison qu'il est incomplet: il ne reproduit pas l'évolution de la productivité.

Les salaires sont-ils la cause du renchérissement?

Nous allons tenter de répondre à cette question. A cet effet, on peut recourir à diverses méthodes; bien qu'aucune d'elles ne soit entièrement satisfaisante, elles n'en donnent pas moins de précieuses indications.

1. Il est difficile de procéder à une enquête sur les relations entre les prix, les salaires et la productivité qui soit limitée à une seule entreprise ou à une branche. En effet, toutes les entreprises d'une branche ne fabriquent pas les mêmes produits et, pour ce qui est d'investigations limitées à une seule affaire, on peut faire valoir qu'il s'agit d'un cas particulier, qui ne peut pas être généralisé.

Je citerai cependant un exemple qui se rapporte à une industrie où les salaires jouent un rôle important: le bâtiment proprement dit. Une étude parue dans le *Journal des Associations patronales* (N° 32 / 3 / 1955) donne quelques renseignements sur l'accroissement de la productivité consécutif à la rationalisation, et tout particulièrement à l'extension du machinisme:

On peut admettre avec le délégué aux possibilités de travail que la valeur de la production annuelle de la branche du bâtiment proprement dite s'est accrue de 60 %. Il est difficile d'apprécier la mesure dans laquelle les hausses de salaire ont influencé cette augmentation. On peut cependant admettre que l'accroissement de 15 % du nombre des heures de travail effectuées (heures supplémentaires et contribution de la main-d'œuvre étrangère) ont joué un rôle. Cependant, le solde de 30 à 45 % de l'accroissement de la valeur de la production donne quelque idée des progrès de la rationalisation et de la mécanisation au cours de ces six années.

Nous lisons dans l'un des rapports mensuels de la Société de Banque Suisse:

La mécanisation de la construction, fortement poussée aux fins de compenser les hausses de salaire, a certainement contribué très sensiblement à

l'abaissement des coûts de revient; ces derniers temps toutefois, l'énorme renchérissement du fer et du bois a partiellement compromis ce résultat, ce que reflète nettement la nouvelle montée de l'indice des coûts de construction.

En fait, l'indice zuricois y relatif accuse un fléchissement dès 1948; ce dernier est dû en particulier au recul de l'indice des travaux de terrassement et de maçonnerie. A la suite des mesures de rationalisation, et malgré le relèvement des salaires, cet indice s'inscrivait à 178,6 au cours de l'été 1955, au regard de 193,8 en 1948.

L'*industrie du ciment* fournit un exemple particulièrement intéressant. En 1954, la production par ouvrier a atteint 1200 tonnes contre 333 tonnes seulement en 1925. Dans l'espace de vingt-cinq ans, le rendement s'est accru de 260%.

2. Une analyse du *mouvement des prix* et de ses éléments apporte aussi une contribution intéressante à l'étude que nous avons entreprise. Examinons tout d'abord l'*indice des prix à la consommation* (du coût de la vie naguère). Au cours des deux dernières années, la montée de cet indice reflète avant tout la hausse de l'indice des loyers (de 7%) et de l'indice de l'alimentation. Le renchérissement du pain, du lait et des pommes de terre a été déterminant; l'augmentation des prix du café, rapportée en grande partie depuis, est due à des facteurs extérieurs. Les indices chauffage et éclairage, nettoyage et divers sont demeurés stables. On peut en dire autant de l'indice de l'habillement, qui est pourtant déterminé dans une large mesure par les salaires. La montée des prix déclenchée par la guerre de Corée a été en grande partie corrigée.

Quoi qu'il en soit, on ne saurait déduire de ces chiffres que les salaires ont contribué au renchérissement.

Une analyse de l'évolution des *coûts de production de l'industrie* serait plus intéressante encore que celle des fluctuations du coût de la vie. Malheureusement, les associations patronales ne publient aucun renseignement à ce sujet. Cependant, l'*indice des prix à l'exportation* publié par la Direction générale des douanes permet, par induction, de jeter quelque lumière sur l'évolution des frais de production. Cet indice a évolué comme suit:

1950	245
1951	265
1952	268
1953	262
Décembre 1954	256

On constate que la hausse provoquée, en 1951 et en 1952, par le renchérissement des matières premières a fait place à une baisse.

Cette dernière ressort encore plus nettement du nouvel indice des prix à l'exportation calculé dès le début de 1955 sur la base de 1949 = 100:

1955 1 ^{er} trimestre	95
2 ^e »	94
3 ^e »	93

Le fait que les prix des produits exportés sont aujourd'hui inférieurs à ceux de 1949 montre bien que les hausses de salaire intervenues pendant cette période n'ont pas été réversées sur les prix, mais qu'elles ont pu être compensées par un accroissement de la productivité. Peut-être pourrait-on objecter que ces baisses sont l'expression de modifications intervenues dans la structure des exportations. Cependant, une analyse de l'indice des prix à l'exportation des principales industries montre que ce n'est pas le cas; à peu d'exceptions près, les prix d'exportation sont plus bas, ou à tout le moins plus élevés qu'en 1949.

On ne peut guère admettre que ces baisses ont été opérées sous la pression de la concurrence étrangère; en effet, le volume des exportations a augmenté parallèlement, et même dans une très forte proportion. Quant aux bilans des grandes entreprises, ils ne révèlent ni fléchissements des bénéfices ni pertes.

L'examen peut aussi porter sur les *modifications de la productivité de l'économie nationale*, c'est-à-dire de l'ensemble des branches, y compris celles qui n'enregistrent qu'un faible ou même aucun accroissement du rendement.

Si l'on se fonde sur les estimations du Bureau fédéral de statistique, le revenu national réel suisse a augmenté de 45% de 1938 à 1954 et de 23% par tête d'habitant, ou de 1,5% par an. Ces chiffres confirment les estimations qui admettent que la productivité augmente de 1 à 2% par an. Le professeur C. Gasser estime à 1,5% en moyenne par an l'amélioration de la productivité au cours des cinquante dernières années. D'autres spécialistes arrivent au même résultat. (Kneschaureck évalue à 142% l'augmentation du revenu national réel de 1900 à 1952; la *Nouvelle Gazette de Zurich* admet une progression de 72% de 1924 à 1954.)

Si l'on examine l'augmentation moyenne des *salaires réels* de 1938 à 1954, la coïncidence est frappante. La statistique des salaires des ouvriers victimes d'accidents établie par l'OFIAMT conclut à une augmentation des gains réels de 23% pour les ouvriers qualifiés et de 33% pour les ouvriers non qualifiés. L'enquête qui est entreprise chaque année en octobre par le même office aboutit à des résultats quelque peu inférieurs: 18 et 22%. La statistique des salaires de l'Association suisse des constructeurs de machines et industriels en métallurgie conclut à une amélioration moyenne de

l'ordre de 22% (y compris les allocations, mais compte non tenu des indemnités de vacances et des gratifications.)

Il convient, en outre, de tenir compte des faits suivants: par rapport à l'avant-guerre, la part du revenu provenant d'intérêts au revenu national a fortement fléchi (de 30% environ à 20%). Ce phénomène est dû en partie à la dévalorisation du capital nominal et à la baisse des taux d'intérêts; il est étranger aux salaires. Cependant, la régression relative des revenus provenant d'intérêts a pour corollaire un accroissement de la part des salaires au revenu national (de 50% à près de 60%); ce résultat est dû aussi à l'amplification de l'effectif des personnes salariées; on peut l'évaluer à 25% pour la période qui s'étend de 1941 à 1954 (des chiffres exacts ne peuvent être obtenus que pour les années où un recensement est effectué). Inversement, la proportion des personnes indépendantes a reculé de 6% environ.

Etant donné ces déplacements de la structure de la population active, il fallait donc, pour que les salariés conservent une part appropriée du revenu national, que la masse de leurs salaires soit augmentée. Les statistiques officielles indiquent que le rapport entre le revenu des salariés et celui des personnes indépendantes, qui était de 69,1 à 31,9 en 1938, est passé à 74,4 et 25,6 en 1954. Si l'on procédait à une répartition sur la base de la relation de 1938 et compte tenu des déplacements intervenus dans l'intervalle, on arriverait à un rapport de 74,2 et 25,8. L'écart est pratiquement inexistant. Bien que ces chiffres ne puissent prétendre à une exactitude absolue, leur concordance n'en démontre pas moins que *les salariés, considérés dans leur ensemble, ont tout au plus maintenu leur part d'avant-guerre au revenu national.*

Bien que les considérations qui précèdent reposent en grande partie sur des estimations — ce qui est d'ailleurs toujours le cas étant donné la multiplicité et la complexité des éléments qui composent la réalité économique — et que des preuves mathématiques ne soient pas possibles, il n'en reste pas moins que ces estimations n'étaient d'aucune manière la thèse selon laquelle les augmentations de salaire enregistrées au cours de ces dernières années seraient la cause du renchérissement. Au contraire, les diverses méthodes d'investigation auxquelles nous avons recouru démontrent toutes que *ce n'est pas le cas.*